



DOLLARAMA INC. RAPPORT DE GESTION Deuxième trimestre clos le 2 août 2020

Le 2 septembre 2020

Le présent rapport de gestion, daté du 2 septembre 2020, vise à aider les lecteurs à comprendre le contexte commercial, les stratégies, la performance et les facteurs de risque de Dollarama inc. (les termes « Dollarama », « Société », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Société prise collectivement avec ses filiales consolidées). Le présent rapport de gestion présente au lecteur une analyse des résultats financiers de la Société, tels qu'ils sont perçus par la direction, pour le deuxième trimestre clos le 2 août 2020. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre clos le 2 août 2020 et les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice 2020 (tel qu'il est défini ci-après).

Sauf indication contraire et telles qu'elles figurent aux présentes, toutes les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre clos le 2 août 2020 ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), tels qu'ils sont établis à la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La Société est gérée sur la base d'un seul secteur à présenter. La monnaie de fonctionnement et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Périodes comptables

Dans le présent rapport, « exercice 2019 » désigne l'exercice de la Société clos le 3 février 2019, « exercice 2020 » désigne l'exercice de la Société clos le 2 février 2020 et « exercice 2021 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 31 janvier 2021.

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou des variantes de ces termes ou autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, les énoncés portant sur :

- l'incidence défavorable éventuelle de la pandémie de COVID-19 sur les résultats financiers et d'exploitation de Dollarama et de Dollarcity (y compris le risque d'une possible deuxième vague);
- les attentes relatives à la marge brute;
- la situation de trésorerie de la Société;
- le refinancement des billets non garantis de premier rang (définis ci-après) arrivant à échéance au cours des douze prochains mois;
- l'effet d'accroissement de valeur potentiel lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités;
- l'incidence des hausses du salaire minimum sur les frais d'administration et charges d'exploitation des magasins;
- l'estimation du prix d'acquisition à payer par la Société pour la participation de 50,1 % dans Dollarcity.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique et le cadre concurrentiel du secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture, et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avèreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, lesquels sont décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2020, qui peut être consulté sur le site de SEDAR au www.sedar.com et sur le site Web de la Société au www.dollarama.com, et du présent rapport de gestion : augmentations futures des charges d'exploitation (y compris des hausses du salaire minimum prescrit par la loi et des coûts supplémentaires liés aux mesures de lutte contre la COVID-19), augmentations futures du coût des marchandises (y compris en raison de différends sur les tarifs), incapacité de maintenir une gamme de produits et de se réapprovisionner en marchandises, augmentation des coûts ou interruption du flux de marchandises importées (y compris en raison de l'éclosion de la COVID-19 à l'échelle mondiale), incapacité de maintenir son image de marque et sa réputation, perturbation dans le réseau de distribution, freintes de stocks, incapacité de renouveler les baux de ses magasins, de ses entrepôts et du siège social à des conditions favorables, incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts et le centre de distribution en temps opportun, caractère saisonnier, acceptation par le marché des marques maison, incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, fluctuations du taux de change, pertes potentielles associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, niveau d'endettement et incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, modification de la solvabilité et de la notation et hausse potentielle du coût du capital, risque de taux d'intérêt relatif à la dette à taux d'intérêt variable, concurrence dans le secteur de la vente au détail, technologies de rupture, conjoncture générale de l'économie, départ de hauts dirigeants, incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, interruptions des systèmes de technologies de l'information, incapacité de protéger les systèmes contre les attaques informatiques, impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès, structure de société de portefeuille, conditions météorologiques défavorables, pandémies ou épidémies, catastrophes naturelles, changements climatiques, perturbations géopolitiques et instabilité politique dans les pays étrangers, coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, réclamations en responsabilité du fait des produits et rappels de produits, litiges, conformité sur les plans réglementaire et environnemental et actionnaires militants.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion visent à décrire les attentes de la direction en date du 2 septembre 2020, et la direction n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

Mesures conformes aux PCGR et mesures hors PCGR

Le présent rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le deuxième trimestre clos le 2 août 2020 ont été établis conformément aux PCGR. Le présent rapport de gestion fait toutefois référence à certaines mesures hors PCGR. Les mesures hors PCGR utilisées par la Société sont les suivantes :

BAIIA	Représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements et comprend la quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
Marge du BAIIA	Représente le BAIIA divisé par les ventes.
Total de la dette	Représente la somme de la dette à long terme (y compris l'intérêt à payer et les frais d'émission des titres de créance non amortis au titre de la partie courante), des emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis et des autres dettes bancaires (le cas échéant).
Dette nette	Représente le total de la dette, moins la trésorerie.
Résultats non distribués ajustés	Représente le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 2 août 2020 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

Les mesures hors PCGR susmentionnées n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont donc pas susceptibles de se prêter aux comparaisons avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés émettrices. Les mesures hors PCGR fournissent aux investisseurs une mesure supplémentaire de la performance opérationnelle et de la situation financière de la Société et mettent ainsi en évidence les tendances dans ses activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. À l'exception des résultats non distribués ajustés, ces mesures servent à combler l'écart entre l'information financière à vocation externe selon les PCGR et l'information financière à vocation externe adaptée au secteur de la vente au détail, et elles ne sauraient être considérées isolément ni se substituer à des mesures de la performance financière calculées selon les PCGR. La direction a recours aux mesures hors PCGR pour faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle et de la performance financière d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels, pour évaluer la capacité de la Société à prendre en charge le service futur de la dette, nos dépenses d'investissement et nos besoins en fonds de roulement, et pour évaluer la performance de la haute direction. La direction a recours au total de la dette et à la dette nette pour calculer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins en trésorerie futurs et les ratios d'endettement de la Société. Les résultats non distribués ajustés sont une mesure hors PCGR qui illustre les résultats non distribués sans l'incidence de l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 jusqu'au 2 août 2020 par rapport ii) à la valeur comptable de ces actions ordinaires. La Société pense que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées s'appuient fréquemment sur des mesures hors PCGR pour évaluer les émetteurs. Se reporter à la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent rapport de gestion pour consulter un rapprochement des mesures hors PCGR utilisées et présentées par la Société avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.

Faits nouveaux

Dividende en trésorerie trimestriel

Le 2 septembre 2020, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,044 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 6 novembre 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 octobre 2020. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Révision du prix d'acquisition estimatif de la participation de 50,1 % dans Dollarcity

Le 14 août 2019, la Société a acquis, par l'intermédiaire de Dollarama International inc. (« Dollarama International »), une participation de 50,1 % dans le détaillant à bas prix latino-américain Dollarcity et elle a effectué un paiement initial en trésorerie de 40,0 M\$ US (52,8 M\$). Le prix d'acquisition définitif correspondra à 50,1 % du BAIIA multiplié par cinq de Dollarcity pour la période de 12 mois close le 30 juin 2020, moins la dette nette et sous réserve des autres ajustements, et sera calculé après la réalisation de l'audit des états financiers de Dollarcity pour la période en question.

À la lumière des états financiers préliminaires non audités de Dollarcity pour la période de 12 mois close le 30 juin 2020, le prix d'acquisition estimatif de la participation de 50,1 % de la Société dans Dollarcity a été ajusté à 92,7 M\$ US (123,5 M\$), tandis que l'estimation précédente était de 80,4 M\$ US au 3 mai 2020. La levée graduelle des strictes mesures de confinement imposées par les gouvernements des pays où Dollarcity exerce ses activités et l'allongement des heures d'ouverture des magasins au cours du plus récent trimestre de Dollarcity clos le 30 juin 2020 ont conduit à une hausse des ventes et du BAIIA et à une baisse des niveaux d'endettement par rapport aux prévisions précédentes et à ce qui était prévu dans le contexte de la pandémie de COVID-19. L'ajustement du prix d'acquisition estimatif est pris en compte dans le coût de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à l'état consolidé intermédiaire de la situation financière. Le solde estimatif du prix d'acquisition de 52,7 M\$ US (70,7 M\$) a été comptabilisé dans les dettes d'exploitation et charges à payer et devra être réglé, sous réserve des derniers ajustements, au troisième trimestre de l'exercice 2021.

Procédures opérationnelles liées à la pandémie de COVID-19 et incidence sur les coûts

Dollarama maintient toujours un vaste éventail de mesures, mises en œuvre au premier trimestre de l'exercice 2021, pour favoriser la santé et la sécurité de tous ses employés et des clients qui fréquentent ses magasins. Outre les différentes mesures d'hygiène, de nettoyage et de désinfection, des protocoles stricts sont toujours en vigueur afin de réduire au minimum les risques pour les employés et les clients en cas d'infection prouvée ou probable à la COVID-19.

Les coûts directs associés aux mesures instaurées par Dollarama pour soutenir les employés et favoriser la santé et la sécurité des employés et des clients engagés du début de la pandémie jusqu'à la fin du deuxième trimestre clos le 2 août 2020 sont estimés à environ 49,3 M\$, dont un montant de 15 M\$ a été comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2021 et un montant de 34,3 M\$, au deuxième trimestre de l'exercice 2021. Ces montants ne rendent pas compte des coûts indirects de la pandémie de COVID-19, comme les ventes perdues et la modification de la composition des ventes.

Aperçu

Nos activités

Au 2 août 2020, la Société comptait 1 314 magasins au Canada, et elle continue d'étendre son réseau partout au pays. Les magasins ont une superficie moyenne de 10 289 pieds carrés, et ils proposent un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers, notamment des articles de marque maison et de marques nationales, tous à prix attractifs. La marchandise est vendue soit individuellement, soit en lots, à des prix fixes d'au plus 4,00 \$. Tous les magasins sont exploités par la Société, ce qui permet d'offrir une expérience de magasinage uniforme. Bon nombre des magasins sont situés dans des endroits achalandés, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes.

La Société exploite un magasin en ligne en vue d'offrir plus de commodité à ses clients canadiens – tant les particuliers que les entreprises – qui souhaitent acheter des produits en grande quantité, ce qui n'est pas toujours possible en magasin. Près de 1 000 produits, choisis parmi la vaste gamme de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers, sont offerts sur la plateforme en ligne, à la caisse seulement.

La stratégie de la Société consiste à faire progresser les ventes, le résultat d'exploitation, le résultat net et le résultat par action ainsi que les flux de trésorerie en augmentant son réseau de magasins au Canada et en offrant un grand éventail d'articles à prix attractifs à une large clientèle. La Société vise à maintenir et à améliorer continuellement l'efficacité de ses activités.

Par ailleurs, la Société exerce des activités en Amérique latine par l'intermédiaire de sa participation de 50,1 % dans Dollarcity, un détaillant à bas prix latino-américain dont le siège social est situé au Panama. Dollarcity propose un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 3,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale). À la fin de son plus récent trimestre clos le 30 juin 2020, Dollarcity comptait au total 232 magasins dont 121 en Colombie, 48 au Salvador et 63 au Guatemala.

Faits saillants du deuxième trimestre de l'exercice 2021

Ventes des magasins comparables :

- Compte non tenu des magasins temporairement fermés, les ventes des magasins comparables¹⁾ ont progressé de 5,4 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021.
- Compte tenu des magasins temporairement fermés, les ventes des magasins comparables¹⁾ ont progressé de 2,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2020 :

- les ventes ont augmenté de 7,1 % pour s'établir à 1 013,6 M\$;
- la marge brute¹⁾ s'est établie à 43,9 % des ventes, comparativement à 43,7 % des ventes;
- le BAIIA¹⁾ a reculé de 1,3 % pour s'établir à 277,9 M\$, soit 27,4 % des ventes, comparativement à 29,8 % des ventes;
- le résultat d'exploitation a diminué de 4,6 % et s'est chiffré à 211,4 M\$, soit 20,9 % des ventes, comparativement à 23,4 % des ventes;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 2,2 % pour s'établir à 0,46 \$, alors qu'il était de 0,45 \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, la Société a ouvert un nombre net de 13 nouveaux magasins, comparativement à un nombre net de 14 nouveaux magasins au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Faits saillants du premier semestre de l'exercice 2021

Ventes des magasins comparables :

- Compte non tenu des magasins temporairement fermés, les ventes des magasins comparables¹⁾ ont progressé de 3,2 % pour le premier semestre de l'exercice 2021.
- Compte tenu des magasins temporairement fermés, les ventes des magasins comparables¹⁾ ont progressé de 0,3 % pour le premier semestre de l'exercice 2021.

Comparativement au premier semestre de l'exercice 2020 :

- les ventes ont augmenté de 4,7 % pour s'établir à 1 858,4 M\$;
- la marge brute¹⁾ s'est établie à 42,7 % des ventes, comparativement à 43,0 % des ventes;
- le BAIIA¹⁾ a reculé de 3,3 % pour s'établir à 491,6 M\$, soit 26,5 % des ventes, comparativement à 28,6 % des ventes;
- le résultat d'exploitation a diminué de 7,5 % et s'est chiffré à 361,1 M\$, soit 19,4 % des ventes, comparativement à 22,0 % des ventes;
- le résultat net dilué par action ordinaire a diminué de 6,4 % pour s'établir à 0,73 \$, alors qu'il était de 0,78 \$.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2021, la Société a ouvert un nombre net de 23 nouveaux magasins, comparativement à un nombre net de 25 nouveaux magasins au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

¹⁾ Le lecteur est prié de se reporter aux notes de la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent rapport de gestion pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation

Ventes

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits ou de la prestation de services à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente, des rabais et des remises. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et le produit des activités ordinaires s'y rattachant est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

Nos ventes se composent des ventes des magasins comparables et des ventes des nouveaux magasins ainsi que des ventes à des tiers.

Les ventes des magasins comparables sont définies comme étant celles des magasins Dollarama, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les principaux moteurs des ventes des magasins comparables sont les variations du nombre de transactions et du montant moyen des transactions. Pour accroître les ventes des magasins comparables, la Société met l'accent sur une offre de marchandises de qualité et diversifiées à des prix attrayants dans des magasins bien aménagés, uniformes et faciles d'accès.

Dollarama International, filiale entièrement détenue par la Société, peut conclure des ententes avec des clients en vue de la vente de produits à des consommateurs situés à l'extérieur du Canada. Lorsque la Société agit pour son propre compte, elle comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés aux clients. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires.

Les ventes de Dollarama International aux clients se composent des ventes de marchandises à Dollarcity. À la suite de l'acquisition par Dollarama International d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity le 14 août 2019, la Société continue, par l'intermédiaire de Dollarama International, de partager son expertise commerciale, de fournir divers services et d'intervenir à titre de principal fournisseur de produits pour Dollarcity, soit pour son propre compte, soit comme intermédiaire, aux termes de la convention de licence et de services conclue entre les parties en février 2013.

Par le passé, la Société a enregistré les ventes les plus importantes au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre. En général, le chiffre d'affaires augmente aussi en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais les ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières dans le cours normal des activités. La Société surveille actuellement l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur son chiffre d'affaires, comme il est expliqué plus loin. Se reporter à la rubrique du rapport de gestion annuel daté du 1^{er} avril 2020 intitulée « Risques et incertitudes » et à la rubrique portant le même nom du présent rapport de gestion pour une analyse des risques associés au caractère saisonnier des ventes et à la poursuite des activités.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend principalement le coût des stocks achetés, la portion variable et non indexée des frais d'occupation des magasins qui sont exclus des obligations locatives aux termes de la norme IFRS 16, et les frais de transport (qui sont en grande partie variables et proportionnels aux volumes de nos ventes) ainsi que les frais d'occupation des entrepôts et du centre de distribution. Le cas échéant, nous constatons les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume de nos achats lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en déduction du coût d'acquisition des stocks ou, si les stocks visés ont été vendus, en réduction du coût des produits vendus.

Bien que les hausses des coûts puissent avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre grille de prix multiples nous procure une certaine marge de manœuvre pour composer rapidement avec la hausse des coûts. Nous arrivons habituellement à réduire le coût des produits vendus en nous approvisionnant essentiellement auprès de fournisseurs étrangers à bas prix. Pour l'exercice 2020, les achats effectués directement auprès de fournisseurs étrangers représentaient 53 % de nos achats. Bien que nous continuions de nous approvisionner majoritairement en Chine, nous achetons à l'heure actuelle des produits provenant de plus de 25 pays différents.

Comme la Société achète des marchandises libellées en devises autres que le dollar canadien, le coût des produits vendus fluctue en fonction du cours de certaines devises par rapport au dollar canadien. Plus particulièrement, la grande majorité de nos marchandises importées proviennent de Chine et sont payées en dollars américains. Par conséquent, le coût des produits vendus est touché indirectement par les fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain et, directement, par celles du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Bien que nous concluons des contrats de change à terme en vue de couvrir une partie importante de notre exposition aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien (généralement de 9 à 12 mois d'avance), nous ne réalisons aucune opération de couverture relativement aux fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain.

Les frais de livraison et de transport, y compris les suppléments pour frais de transport, constituent également une composante importante du coût des produits vendus. Lorsque le prix du carburant fluctue, les frais de livraison et de transport augmentent ou diminuent, selon le cas, parce que les transporteurs nous transfèrent généralement ces variations de prix. Étant donné la grande volatilité du prix du carburant, il est difficile de prévoir les suppléments pour carburant que nous pourrions nous voir imposer par nos transporteurs.

Les frais d'occupation compris dans le coût des produits vendus de la Société se composent principalement de la portion variable et non indexée des charges qui sont exclues des obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les paiements de loyers fixes et indexés sont incorporés à titre d'obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les frais d'occupation ont généralement augmenté au fil des ans. La direction estime qu'elle est généralement en mesure de négocier les modalités de ses baux à des conditions commerciales concurrentielles et ne prévoit pas de hausses significatives des taux à court et à moyen terme. Il est actuellement trop tôt pour déterminer l'incidence qu'aura la pandémie de COVID-19 sur les tarifs de location des biens immobiliers commerciaux. Habituellement, les baux des magasins sont signés pour des durées de dix ans, avec option de reconduction pour une ou plusieurs périodes additionnelles de cinq ans.

Nous nous efforçons de maintenir une marge brute durable à un niveau qui, à notre avis, nous permet d'atteindre un équilibre sain entre la maximisation du rendement pour les actionnaires et l'offre d'une valeur attrayante pour nos clients. La marge brute varie d'un trimestre à l'autre par suite des variations des marges sur les produits, puisque nous renouvelons environ 25 % à 30 % de notre offre annuellement, ou par suite des variations des frais de logistique et de transport, entre autres facteurs. La marge brute de l'exercice en cours subit également l'incidence de la modification de la composition des ventes dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ainsi que des mesures de lutte contre la COVID-19 mises en œuvre dans l'ensemble des activités de Dollarama, y compris au sein de sa chaîne logistique.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la situation qui prévaut dans le secteur de la vente au détail au Canada, la direction a reconduit sa décision de limiter les augmentations de prix à l'exercice 2021 afin d'offrir aux Canadiens des produits d'usage courant à prix abordables. La direction entend continuer d'investir dans sa proposition de valeur aux consommateurs pour stimuler la croissance des ventes, tant sur le plan du nombre d'unités vendues par transaction que du nombre de transactions.

Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») sont composés des coûts de la main-d'œuvre, qui sont essentiellement variables et proportionnels aux volumes de nos ventes, ainsi que des coûts d'entretien général des magasins, des salaires et des charges sociales des employés du siège social et des membres de l'équipe de direction des magasins, des charges d'administration des bureaux, des honoraires et d'autres charges connexes, qui sont tous essentiellement fixes. Bien que le salaire horaire moyen des employés de nos magasins soit plus élevé que le salaire minimum prévu par la loi, une augmentation importante de ce dernier aurait une incidence considérable sur les charges salariales, à moins que cette incidence ne soit contrebalancée par des améliorations de la productivité et par d'autres réductions de coûts des magasins.

Certaines provinces canadiennes ont annoncé des hausses notables du salaire minimum prévu par la loi. Certaines hausses sont déjà entrées en vigueur au début de l'exercice 2021, alors que d'autres, notamment en Ontario, devraient entrer en vigueur le 1^{er} octobre 2020. Les ajustements du salaire minimum qui s'écartent de la formule fondée sur la variation d'une année à l'autre de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») créent de l'imprévisibilité, ce qui pose des défis supplémentaires pour les détaillants.

Par ailleurs, au premier trimestre de l'exercice 2021, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Dollarama a instauré une hausse de salaire de 10 % à compter du 23 mars 2020 pour tous les employés des magasins, du centre de distribution et des entrepôts. Depuis le début de l'exercice, Dollarama a aussi ajouté environ 1,5 M d'heures-employés dans les magasins, y compris l'équivalent d'un quart de travail supplémentaire dans chaque magasin pour un responsable du contrôle de l'achalandage et de la mise en œuvre des procédures opérationnelles liées à la pandémie de COVID-19. Les primes salariales temporaires de 10 %, qui devaient initialement prendre fin le 1^{re} juillet, ont été prolongées pour un mois supplémentaire et ont pris fin le 2 août 2020, mais les autres mesures, qui représentent environ 67 % des coûts engagés à ce jour, resteront en vigueur dans un avenir prévisible. Ces mesures, même si elles se veulent temporaires, devraient exercer une pression à la hausse sur les frais généraux pour le reste de l'exercice 2021.

Facteurs économiques et facteurs propres au secteur ayant une incidence sur la Société

La Société exerce ses activités dans le secteur de la vente au détail à bas prix, secteur extrêmement concurrentiel sur le plan des prix, de l'emplacement des magasins, de la qualité de la marchandise, de la gamme de produits et de leur présentation, de la régularité des stocks et du service à la clientèle. En plus de la concurrence livrée par les autres magasins à un dollar, la Société fait face à une concurrence encore plus vive de la part des magasins à prix modiques et à escompte, des dépanneurs et des grandes surfaces qui exercent leurs activités au Canada, dont bon nombre sont situés dans des secteurs où elle est aussi présente, offrent des produits essentiellement similaires à ceux qu'offre Dollarama et consacrent des efforts importants à la publicité et au marketing. De plus, en raison de la vaste gamme de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers qu'elle offre, la Société subit la concurrence de divers détaillants spécialisés, notamment des détaillants offrant des articles de bureau, des articles de quincaillerie, des articles pour la maison, des produits d'hygiène et de beauté et du matériel d'art et d'artisanat, lesquels font partie des produits qu'offre également la Société. En outre, la Société livre concurrence à certaines autres entreprises pour l'obtention des meilleurs emplacements où installer ses magasins au Canada et pour attirer et conserver du personnel qualifié.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la propagation rapide de la maladie à coronavirus COVID-19 était devenue une pandémie. Par la suite, les autorités de tous les territoires où Dollarama exerce des activités ont imposé des mesures de plus en plus strictes en vue de ralentir la transmission du virus, notamment des restrictions de voyage, des mesures d'auto-isollement, la fermeture obligatoire des commerces et des services non essentiels, et des pratiques de distanciation physique. Des mesures semblables ont été prises dans les pays où Dollarcity exerce ses activités.

Dollarama a été reconnue comme un commerce essentiel au Canada, tout comme Dollarcity au Salvador, au Guatemala et en Colombie. La Société s'est engagée à maintenir ses magasins bien approvisionnés en produits d'usage courant à prix abordables ainsi qu'à offrir la même proposition de valeur attrayante à ses clients.

Dès le début de la pandémie de COVID-19, la Société a mis en place des stratégies d'atténuation, des plans d'urgence et plusieurs mesures préventives pour protéger la santé et la sécurité de ses employés et de ses clients. De plus, la Société surveille en continu les impacts de la pandémie sur ses chaînes d'approvisionnement locales et internationales et sur ses activités au Canada et en Amérique latine. Les mesures adoptées par la Société en réaction à la pandémie de COVID-19, les mesures mises en œuvre par les différents ordres de gouvernements, qui ont continué d'évoluer jusqu'à maintenant, et leurs répercussions sur les activités commerciales, les charges d'exploitation, l'achalandage dans les magasins ainsi que sur la productivité et la disponibilité de la main-d'œuvre pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les résultats financiers de la Société. Les pénuries de stocks, les fermetures temporaires d'établissements et le resserrement de la réglementation gouvernementale pourraient aussi nuire aux activités commerciales et aux résultats financiers.

En date du 1^{er} septembre 2020, l'activité économique avait repris sur tous les marchés où la Société exerce ses activités, et tous les magasins Dollarama et Dollarcity qui avaient été temporairement fermés au plus fort de la

pandémie avaient rouvert leurs portes. L'achalandage dans les magasins continue toutefois de souffrir des mesures de distanciation physique qui sont en vigueur.

Jusqu'à présent, la dégradation de la conjoncture économique s'est traduite par une hausse soudaine du taux de chômage, et elle pourrait conduire à une détérioration du bilan des consommateurs, tous ces facteurs étant susceptibles de se répercuter sur les habitudes de consommation et d'avoir un effet néfaste sur la performance financière de la Société.

Il n'est toujours pas possible d'estimer de manière fiable la durée, la gravité et l'étendue des conséquences sanitaires et économiques qu'aura la pandémie de COVID-19 sur les activités d'exploitation et les résultats financiers de la Société, tant à court terme qu'à long terme. Une deuxième vague d'infections à la COVID-19 pourrait forcer les gouvernements à annuler les plans de réouverture et à imposer des restrictions encore plus sévères.

Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières pour les périodes indiquées. Les principales informations financières consolidées au 2 août 2020 et au 4 août 2019 ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes.

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 2 août 2020	le 4 août 2019	le 2 août 2020	le 4 août 2019
	\$	\$	\$	\$
<i>(en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action)</i>				
Données sur le résultat				
Ventes	1 013 592	946 405	1 858 390	1 774 441
Coût des produits vendus	568 842	533 162	1 064 589	1 012 307
Profit brut	444 750	413 243	793 801	762 134
Frais généraux	169 337	131 651	307 075	253 774
Dotation aux amortissements	66 507	59 965	130 482	118 164
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(2 503)	-	(4 877)	-
Résultat d'exploitation	211 409	221 627	361 121	390 196
Coûts de financement	22 604	24 618	49 806	50 176
Résultat avant impôt	188 805	197 009	311 315	340 020
Impôt sur le résultat	46 309	53 826	82 740	93 325
Résultat net	142 496	143 183	228 575	246 695
Résultat net de base par action ordinaire	0,46 \$	0,45 \$	0,74 \$	0,78 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	0,46 \$	0,45 \$	0,73 \$	0,78 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :				
De base	310 748	314 757	310 515	314 729
Après dilution	312 527	318 533	312 299	318 220
Autres données				
Croissance des ventes d'un exercice à l'autre	7,1 %	9,0 %	4,7 %	9,2 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	5,4 %	4,7 %	3,2 %	5,2 %
Marge brute ²⁾	43,9 %	43,7 %	42,7 %	43,0 %
Frais généraux en pourcentage des ventes ²⁾	16,7 %	13,9 %	16,5 %	14,3 %
BAIIA ³⁾	277 916	281 592	491 603	508 360
Marge d'exploitation ²⁾	20,9 %	23,4 %	19,4 %	22,0 %
Dépenses d'investissement	34 502	30 362	82 500	61 042
Nombre de magasins ⁴⁾	1 314	1 250	1 314	1 250
Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) ⁴⁾	10 289	10 262	10 289	10 262
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,044 \$	0,044 \$	0,088 \$	0,088 \$

DOLLARAMA INC.
RAPPORT DE GESTION

Le 2 septembre 2020

(en milliers de dollars)

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 2 août 2020	le 4 août 2019	le 2 août 2020	le 4 août 2019
	\$	\$	\$	\$
Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat d'exploitation et du BAIIA :				
Résultat d'exploitation	211 409	221 627	361 121	390 196
Ajouter la dotation aux amortissements	66 507	59 965	130 482	118 164
BAIIA	277 916	281 592	491 603	508 360
Marge du BAIIA ³⁾	27,4 %	29,8 %	26,5 %	28,6 %

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

BAIIA	277 916	281 592	491 603	508 360
Coûts de financement (déduction faite de l'amortissement des frais d'émission de titres de créance)	(29 207)	(33 003)	(49 197)	(49 043)
Comptabilisation de profits et de pertes sur la fixation du taux des obligations et sur les contrats à terme sur obligations	(94)	(94)	(189)	(189)
Impôt exigible	(46 309)	(54 200)	(83 941)	(88 119)
Rémunération fondée sur des actions	1 318	1 300	2 498	2 715
(Profit) perte à la cession d'actifs	(1 611)	24	(2 675)	(480)
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(2 503)	-	(4 877)	-
	199 510	195 619	353 222	373 244
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	82 755	(12 855)	113 575	(96 166)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	282 265	182 764	466 797	277 078

Données tirées de l'état de la situation financière

	Aux	
	2 août 2020	2 février 2020
	\$	\$
Trésorerie	218 357	90 464
Stocks	585 752	623 490
Total des actifs courants	841 266	764 497
Immobilisations corporelles	678 492	644 011
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 305 161	1 283 778
Total de l'actif	3 883 099	3 716 456
Total des passifs courants	1 560 846	1 092 484
Total des passifs non courants	2 207 649	2 716 168
Total de la dette ⁵⁾	1 744 915	1 883 407
Dette nette ⁶⁾	1 526 558	1 792 943
Capitaux propres (déficit)	114 604	(92 196)

DOLLARAMA INC.
RAPPORT DE GESTION

Le 2 septembre 2020

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :

	Aux	
	2 août 2020	2 février 2020
	\$	\$
Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023 (les « billets à taux fixe à 3,55 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022 (les « billets à taux fixe à 2,203 % »)	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 22 juillet 2021 (les « billets à taux fixe à 2,337 % » et, collectivement avec les billets à taux fixe à 3,55 % et les billets à taux fixe à 2,203 %, les « billets à taux fixe »)	525 000	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, échéant le 1 ^{er} février 2021 (les « billets à taux variable de série 3 »)	300 000	300 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 59 points de base, payable trimestriellement, remboursés le 16 mars 2020 (les « billets à taux variable de série 2 » et, collectivement avec les billets à taux variable de série 3, les « billets à taux variable »)	-	300 000
Intérêt à payer sur les billets à taux variable et les billets à taux fixe (collectivement, les « billets non garantis de premier rang »)	6 368	8 407
Total de la dette à long terme	1 581 368	1 883 407
Billets de trésorerie américains émis dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis	163 547	-
Total de la dette	1 744 915	1 883 407

Le tableau suivant présente un rapprochement du total de la dette et de la dette nette :

Total de la dette	1 744 915	1 883 407
Trésorerie	(218 357)	(90 464)
Dette nette⁶⁾	1 526 558	1 792 943

Le tableau suivant présente un rapprochement du déficit et des résultats non distribués ajustés :

Déficit	(372 877)	(574 110)
Prix payé excédant la valeur comptable des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	3 707 976	3 707 976
Résultats non distribués ajustés⁷⁾	3 335 099	3 133 866

Le déficit au 2 août 2020 ou au 2 février 2020 ne reflète pas une mauvaise performance opérationnelle. Il découle du fait qu'une part importante de la contrepartie en trésorerie pour le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société est portée en diminution des résultats non distribués et que le cours du marché auquel les actions sont rachetées excède considérablement la valeur comptable de ces actions. Même si aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2021 puisque la Société a choisi de préserver ses liquidités en raison des incertitudes causées par la pandémie de COVID-19, la direction estime que le rachat d'actions demeure une stratégie efficace pour créer de la valeur au fil du temps pour les actionnaires et constitue une utilisation appropriée des fonds de la Société.

¹⁾ La croissance des ventes des magasins comparables constitue une mesure de l'augmentation ou de la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois d'exercice complets par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les premier et deuxième trimestres de l'exercice 2021, la croissance des ventes des magasins comparables ne tient pas compte des magasins temporairement fermés.

²⁾ La marge brute correspond au profit brut divisé par les ventes. Les frais généraux en pourcentage des ventes correspondent aux frais généraux divisés par les ventes. La marge d'exploitation correspond au résultat d'exploitation divisé par les ventes.

³⁾ Le BAIIA, une mesure hors PCGR, représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements. La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les ventes.

⁴⁾ À la fin de la période.

- ⁵⁾ Le total de la dette, une mesure hors PCGR, représente la somme de la dette à long terme (y compris l'intérêt à payer et les frais d'émission de titres de créance non amortis au titre de la partie courante), des emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis et des autres dettes bancaires (le cas échéant).
- ⁶⁾ La dette nette, une mesure hors PCGR, représente le total de la dette, moins la trésorerie.
- ⁷⁾ Les résultats non distribués ajustés, une mesure hors PCGR, représentent le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 2 août 2020 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2021

Suit un aperçu de la performance financière de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 comparativement à celle du deuxième trimestre de l'exercice 2020.

Ventes

Les ventes du deuxième trimestre de l'exercice 2021 ont augmenté de 7,1 % pour s'établir à 1 013,6 M\$, alors qu'elles étaient de 946,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des ventes s'explique par la croissance du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois, qui est passé de 1 250 magasins en date du 4 août 2019 à 1 314 magasins en date du 2 août 2020, et par la croissance des ventes des magasins comparables, attribuable à la hausse des ventes d'articles saisonniers d'été ainsi que de produits ménagers et de nettoyage. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de l'achalandage dans les magasins, par la réduction de la demande visant certaines catégories de produits, comme les articles de fête et les cartes de souhaits, et par la réduction des heures d'ouverture de certains magasins.

Au début du deuxième trimestre, 104 magasins de la Société étaient toujours fermés temporairement en raison des fermetures imposées par les gouvernements, principalement dans les centres commerciaux au Québec. En outre, environ 84 % des magasins fonctionnaient avec des heures d'ouverture réduites afin d'augmenter le temps accordé au remplissage des tablettes en dehors des heures d'ouverture, de même qu'en raison de la fermeture obligatoire le dimanche au Québec. Au cours du trimestre, les gouvernements provinciaux ont commencé à lever certaines restrictions, ce qui a permis la réouverture des magasins situés à l'intérieur des centres commerciaux, la reprise des activités le dimanche au Québec ainsi que le retour progressif aux heures d'ouverture normales sur tous les marchés. En date du 19 juin 2020, tous les magasins Dollarama étaient ouverts mais 107 fonctionnaient encore avec des heures d'ouverture réduites de 10 % ou plus. Au 1^{er} septembre 2020, seuls 83 magasins avaient encore des heures d'ouverture réduites. L'achalandage dans les magasins a ainsi augmenté graduellement au cours du trimestre. Cependant, les habitudes des consommateurs restent perturbées par la pandémie et par les différentes mesures de santé publique en vigueur, notamment la distanciation physique.

Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des magasins temporairement fermés, ont progressé de 5,4 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, du fait de la hausse de 41,7 % du montant moyen des transactions et de la baisse de 25,7 % du nombre de transactions. Les clients ont diminué la fréquence de leurs visites en magasin mais ont acheté de plus grandes quantités d'articles chaque fois. Les ventes des magasins comparables ont souffert du faible achalandage dans les magasins situés dans des centres commerciaux qui sont restés ouverts au Canada par souci de commodité pour les clients. Les ventes des magasins comparables, compte tenu des magasins temporairement fermés, ont augmenté de 2,5 %.

Pour le trimestre, 75,0 % des ventes de la Société provenaient de produits vendus à un prix supérieur à 1,25 \$, comparativement à 72,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 444,8 M\$, soit 43,9 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, comparativement à 413,2 M\$, soit 43,7 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. La légère hausse de la marge brute d'un trimestre à l'autre s'explique par l'augmentation des ventes de produits à marge plus élevée, notamment les articles saisonniers d'été, et l'effet favorable des économies d'échelle. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par les coûts directs supplémentaires attribuables aux mesures de lutte contre la COVID-19 qui ont été mises en œuvre dans l'ensemble des activités de Dollarama, y compris au sein de sa chaîne logistique, lesquels représentent une tranche d'environ 1,9 M\$ du coût des produits vendus et une incidence de 20 points de base.

La marge brute comprend les ventes faites par la Société à Dollarcity, à titre de fournisseur direct, ce qui représente environ 1 % des ventes totales de la Société, ainsi qu'une marge bénéficiaire nominale. Par conséquent, ces ventes ont eu une incidence négligeable sur la marge brute globale du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Frais généraux

Les frais généraux pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 ont augmenté de 28,5 % pour s'établir à 169,3 M\$, par rapport à 131,7 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. Les frais généraux pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 ont représenté 16,7 % des ventes, comparativement à 13,9 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. Cet écart de 2,8 % reflète essentiellement l'équivalent d'un quart de travail supplémentaire dans chaque magasin pour une personne responsable de limiter le nombre de clients en magasin à un même moment et pour la mise en œuvre de mesures de nettoyage supplémentaires et de distanciation physique, ainsi que les hausses de salaire temporaires pour les employés des magasins (entrées en vigueur le 23 mars 2020 et prolongées jusqu'au 2 août 2020), qui se chiffrent à environ 32,4 M\$ au total et représentent une incidence de 320 points de base. La productivité accrue de la main-d'œuvre en magasin attribuable au traitement de transactions moins nombreuses mais de paniers plus garnis a eu un effet favorable sur les frais généraux.

Les coûts directs supplémentaires liés aux mesures de lutte contre la COVID-19 instaurées par Dollarama pour soutenir les employés et pour protéger la santé et la sécurité des employés et des clients sont estimés à environ 34,3 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Ce montant ne rend pas compte des coûts indirects liés à la COVID-19, comme les ventes perdues et la modification de la composition des ventes.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 6,5 M\$, passant de 60,0 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 à 66,5 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'amortissement des nouveaux magasins, des actifs au titre des droits d'utilisation et de l'agrandissement du centre de distribution achevé au dernier trimestre de l'exercice 2020.

Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, la quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1^{er} avril 2020 au 30 juin 2020 s'est établie à 2,5 M\$. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

Coûts de financement

Les coûts de financement ont diminué de 2,0 M\$, passant de 24,6 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 à 22,6 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à la réduction du taux d'emprunt moyen à la suite de l'établissement du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 7,5 M\$, passant de 53,8 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 à 46,3 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, en raison de la baisse du résultat avant impôt et du taux d'imposition prescrit par la loi dans certains territoires. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 était de 26,7 %, contre 26,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2020. Les taux d'imposition effectifs de la Société pour le deuxième trimestre des exercices 2021 et 2020 étaient, respectivement, de 24,5 % et de 27,3 %. La baisse du taux d'imposition effectif pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 est principalement attribuable à la réduction de l'impôt à payer sur le profit lié à l'option d'achat suivant le rajustement du prix d'acquisition estimatif de Dollarcity, ainsi qu'à l'incidence fiscale de la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, qui est calculée déduction faite de la charge d'impôt de Dollarcity.

Résultat net

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, le résultat net s'est établi à 142,5 M\$, soit 0,46 \$ par action ordinaire après dilution, contre 143,2 M\$, soit 0,45 \$ par action ordinaire après dilution, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. Le résultat net du deuxième trimestre de l'exercice 2021 reflète l'augmentation des ventes et l'amélioration de la marge brute, facteurs contrebalancés par les coûts directs supplémentaires attribuables à la pandémie de COVID-19.

Analyse des résultats du premier semestre de l'exercice 2021

Suit un aperçu de la performance financière de la Société pour le premier semestre de l'exercice 2021 comparativement à celle du premier semestre de l'exercice 2020.

Ventes

Les ventes du premier semestre de l'exercice 2021 ont augmenté de 4,7 % pour s'établir à 1 858,4 M\$, alors qu'elles étaient de 1 774,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des ventes s'explique par la croissance du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois, qui est passé de 1 250 magasins en date du 4 août 2019 à 1 314 magasins en date du 2 août 2020, et par la croissance des ventes des magasins comparables, attribuable à la hausse des ventes de produits de consommation courante et d'articles saisonniers d'été. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de l'achalandage dans les magasins, par la réduction de la demande visant certaines catégories de produits, comme les articles de fête et les cartes de souhaits, et par la réduction des heures d'ouverture de certains magasins.

Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 3,2 %, compte non tenu des magasins temporairement fermés, pour le premier semestre de l'exercice 2021. Cette augmentation résulte de la hausse de 32,3 % du montant moyen des transactions et de la baisse de 22,0 % du nombre de transactions. Les clients ont diminué la fréquence de leurs visites en magasin mais ont acheté de plus grandes quantités d'articles chaque fois. Les ventes des magasins comparables ont souffert du faible achalandage dans les magasins situés dans des centres commerciaux qui sont restés ouverts au Canada par souci de commodité pour les clients.

Pour le premier semestre de l'exercice 2021, 73,5 % des ventes de la Société provenaient de produits vendus à un prix supérieur à 1,25 \$, comparativement à 70,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 793,8 M\$, ou 42,7 % des ventes, pour le premier semestre de l'exercice 2021, comparativement à 762,1 M\$, ou 43,0 % des ventes, pour le premier semestre de l'exercice 2020. Cette variation est attribuable à la légère baisse des marges sur les produits et aux coûts directs supplémentaires attribuables aux mesures de lutte contre la COVID-19 qui ont été mises en œuvre. La marge brute comprend les ventes faites par la Société à Dollarcity, à titre de fournisseur direct, ce qui représente environ 1 % des ventes totales de la Société, ainsi qu'une marge bénéficiaire nominale. Par conséquent, ces ventes ont eu une incidence négligeable sur la marge brute globale de la période considérée et de la période correspondante de l'exercice précédent. L'incidence des coûts directs supplémentaires attribuables aux mesures de lutte contre la COVID-19 qui ont été mises en œuvre dans l'ensemble des activités de Dollarama, y compris au sein de sa chaîne logistique, représente une tranche d'environ 2,9 M\$ du coût des produits vendus et une incidence de 15 points de base.

Frais généraux

Les frais généraux pour le premier semestre de l'exercice 2021 ont augmenté de 21,0 % pour s'établir à 307,1 M\$, par rapport à 253,8 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020. Les frais généraux pour le premier semestre de l'exercice 2021 ont représenté 16,5 % des ventes, comparativement à 14,3 % des ventes pour le premier semestre de l'exercice 2020. Cet écart de 2,2 % reflète essentiellement l'équivalent d'un quart de travail supplémentaire dans chaque magasin pour une personne responsable de limiter le nombre de clients en magasin à un même moment et pour la mise en œuvre de mesures de nettoyage supplémentaires et de distanciation physique, ainsi que les hausses de salaire temporaires pour les employés des magasins (entrées en vigueur le 23 mars 2020 et prolongées jusqu'au 2 août 2020), qui se chiffrent à environ 46,4 M\$ au total et représentent une incidence de 250 points de base. La productivité accrue de la main-d'œuvre en magasin attribuable au traitement de transactions moins nombreuses mais de paniers plus garnis a eu un effet favorable sur les frais généraux.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 12,3 M\$, passant de 118,2 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020 à 130,5 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'amortissement des nouveaux magasins, des actifs au titre des droits d'utilisation et de l'agrandissement du centre de distribution achevé au dernier trimestre de l'exercice 2020.

Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

Pour le premier semestre de l'exercice 2021, la quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020 s'est établie à 4,9 M\$. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

Coûts de financement

Les coûts de financement ont diminué de 0,4 M\$, passant de 50,2 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020 à 49,8 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à la réduction du taux d'emprunt moyen à la suite de l'établissement du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 10,6 M\$, passant de 93,3 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020 à 82,7 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2021, en raison de la baisse du résultat avant impôt et du taux d'imposition prescrits par la loi dans certains territoires. Les taux d'imposition prescrits par la loi pour le premier semestre des exercices 2021 et 2020 étaient, respectivement, de 26,7 % et de 26,9 %. Les taux d'imposition effectifs de la Société pour le premier semestre des exercices 2021 et 2020 étaient, respectivement, de 26,6 % et de 27,4 %. La baisse du taux d'imposition effectif pour le premier semestre de l'exercice 2021 est attribuable à l'incidence fiscale de la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, qui est calculée déduction faite de la charge d'impôt de Dollarcity.

Résultat net

Le résultat net a diminué pour s'établir à 228,6 M\$, soit 0,73 \$ par action ordinaire après dilution, pour le premier semestre de l'exercice 2021, contre 246,7 M\$, soit 0,78 \$ par action ordinaire après dilution, pour le premier semestre de l'exercice 2020. Le résultat net du premier semestre de l'exercice 2021 reflète l'augmentation des ventes et l'amélioration de la marge brute, facteurs contrebalancés par les coûts directs supplémentaires attribuables à la pandémie de COVID-19.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2021		Exercice 2020				Exercice 2019	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Données tirées de l'état du résultat net								
Ventes	1 013 592	844 798	1 065 201	947 649	946 405	828 036	1 059 714	864 267
Résultat net	142 496	86 079	178 717	138 627	143 183	103 512	171 006	132 093
Résultat net par action ordinaire								
De base	0,46 \$	0,28 \$	0,57 \$	0,44 \$	0,45 \$	0,33 \$	0,54 \$	0,41 \$
Dilué	0,46 \$	0,28 \$	0,57 \$	0,44 \$	0,45 \$	0,33 \$	0,53 \$	0,40 \$

Dans le passé, nous avons enregistré notre chiffre d'affaires le plus faible au premier trimestre et notre chiffre d'affaires le plus élevé au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisées en décembre. En général, le chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. La survenance de conditions météorologiques inhabituellement défavorables ou d'une éclosion, comme celle de la pandémie de COVID-19, qui perturberaient nos activités commerciales ou d'exploitation pendant une période de pointe comme la période des Fêtes ou d'autres fêtes importantes ou pendant une période prolongée pourrait avoir un effet défavorable sur notre réseau de distribution et sur l'achalandage dans nos magasins et, de ce fait, avoir des conséquences défavorables significatives sur nos activités et nos résultats financiers. Les résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2021 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats pour les autres trimestres ou pour l'exercice complet.

Situation de trésorerie et ressources en capital

Flux de trésorerie pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021

(en milliers de dollars)	Périodes de 13 semaines closes		
	le 2 août 2020	le 4 août 2019	Variation
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	282 265	182 764	99 501
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(62 384)	(30 181)	(32 203)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(524 168)	(68 829)	(455 339)
Variation nette de la trésorerie	(304 287)	83 754	(388 041)

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 282,3 M\$, comparativement à 182,8 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. Cette hausse est attribuable à l'utilisation moindre du fonds de roulement, en raison principalement du report des acomptes provisionnels autorisé par les autorités fiscales canadiennes dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à l'affectation moindre du fonds de roulement aux achats de stocks.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 62,4 M\$, comparativement à 30,2 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. Cette hausse de 32,2 M\$ reflète un ajout de 20,0 M\$ US (28,0 M\$) à la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Dollarcity ainsi que l'ouverture de nouveaux magasins et l'accroissement des dépenses d'investissement évolutives liées aux magasins Dollarama au Canada, notamment l'achat de nouvelles caisses libre-service pour certains magasins très achalandés dans le réseau, le déploiement continu des caméras de surveillance et d'autres projets d'optimisation des magasins.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 524,2 M\$, comparativement à 68,8 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. Cette hausse s'explique principalement par le remboursement de la facilité de crédit (définie ci-après) et des billets de trésorerie américains (définis ci-après).

Flux de trésorerie pour le premier semestre de l'exercice 2021

<i>(en milliers de dollars)</i>	Périodes de 26 semaines closes		
	le 2 août 2020	le 4 août 2019	Variation
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	466 797	277 078	189 719
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(110 276)	(60 510)	(49 766)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(228 628)	(127 887)	(100 741)
Variation nette de la trésorerie	127 893	88 681	39 212

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour le premier semestre de l'exercice 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 466,8 M\$, comparativement à 277,1 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020. Cette hausse est attribuable à l'utilisation moindre du fonds de roulement, en raison principalement du report des acomptes provisionnels autorisé par les autorités fiscales canadiennes dans le contexte de la pandémie de COVID-19, aux recouvrements de créances plus importants et à l'affectation moindre du fonds de roulement aux achats de stocks.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour le premier semestre de l'exercice 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 110,3 M\$, comparativement à 60,5 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020. Cette hausse reflète un ajout de 20,0 M\$ US (28,0 M\$) à la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Dollarcity ainsi que l'ouverture de nouveaux magasins et l'accroissement des dépenses d'investissement évolutives liées aux magasins Dollarama au Canada, par exemple l'achat de nouvelles caisses libre-service pour certains magasins très achalandés dans le réseau, le déploiement continu des caméras de surveillance et d'autres projets d'optimisation des magasins.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour le premier semestre de l'exercice 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 228,6 M\$, comparativement à 127,9 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020. Au cours du premier semestre de l'exercice 2021, des fonds ont été affectés au remboursement des billets à taux variable de série 2, et ce remboursement a été en partie contrebalancé par le produit tiré du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

Dépenses d'investissement

L'agrandissement du centre de distribution étant maintenant terminé, les dépenses d'investissement se rapportent principalement aux investissements dans les projets de technologies de l'information et dans les nouveaux magasins.

Les dépenses d'investissement ont augmenté de 4,1 M\$, passant de 30,4 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 à 34,5 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cette augmentation reflète l'accroissement des dépenses d'investissement évolutives liées aux magasins, notamment l'achat de nouvelles caisses libre-service pour certains magasins très achalandés dans le réseau, le déploiement continu des caméras de surveillance et d'autres projets d'optimisation des magasins.

Pour le premier semestre de l'exercice 2021, les dépenses d'investissement ont totalisé 82,5 M\$, contre 61,0 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020. Cette augmentation reflète l'accroissement des dépenses d'investissement évolutives liées aux magasins, notamment l'achat de nouvelles caisses libre-service pour certains magasins très achalandés dans le réseau, le déploiement continu des caméras de surveillance et d'autres projets d'optimisation des magasins.

Ressources en capital

La Société tire de ses activités d'exploitation des flux de trésorerie suffisants pour financer sa stratégie de croissance prévue au Canada et en Amérique latine, assurer le service de sa dette et verser des dividendes aux actionnaires. Au 2 août 2020, la Société disposait d'une encaisse de 218,4 M\$ et d'un montant de 799,0 M\$ non tiré sur sa facilité de crédit, dont une tranche de 163,5 M\$ était réservée pour garantir les montants en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

La capacité de la Société de payer le capital et les intérêts sur sa dette, de la refinancer, ou de générer des fonds suffisants pour financer les dépenses d'investissement et les placements prévus, dépendra de sa performance future, laquelle, dans une certaine mesure, sera tributaire de la conjoncture économique, de facteurs d'ordre financier, de la concurrence, du cadre législatif et réglementaire et d'autres facteurs qui sont indépendants de sa volonté.

La Société n'est pas admissible aux programmes de soutien créés par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Au Canada, la Société a versé les loyers à payer aux propriétaires, en totalité et en temps voulu, pour l'ensemble des magasins (y compris ceux qui ont été temporairement fermés durant les premier et deuxième trimestres de l'exercice 2021), les entrepôts et son siège social.

À moins de nouvelles circonstances extraordinaires découlant de la pandémie de COVID-19, compte tenu de la vigueur actuelle de son résultat, la direction croit que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation ainsi que l'encaisse et le crédit disponible aux termes de la facilité de crédit lui permettront de combler ses besoins en liquidités futurs aux fins de l'exploitation.

La Société avait un fonds de roulement négatif de 719,6 M\$ au 2 août 2020, comparativement à un fonds de roulement négatif de 328,0 M\$ au 2 février 2020, par suite de la prise en compte dans les passifs courants des billets non garantis de premier rang échéant au cours des douze prochains mois. La Société prévoit refinancer ces billets au moyen de l'émission de nouveaux billets à long terme avant leur arrivée à échéance respective. La Société est bien perçue des agences de notation.

Les hypothèses de la Société concernant ses besoins en liquidités futurs et ses possibilités de refinancement pourraient se révéler inexacts, et les fonds auxquels les sources décrites aux présentes lui donnent accès pourraient ne pas être suffisants pour lui permettre d'assurer le service de sa dette et de pourvoir au règlement de toute charge imprévue.

Billets non garantis de premier rang

Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants :	2 août 2020	2 février 2020
	\$	\$
Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 22 juillet 2021	525 000	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, échéant le 1 ^{er} février 2021	300 000	300 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 59 points de base, payable trimestriellement, remboursés le 16 mars 2020	-	300 000
Moins les frais d'émission des titres de créance non amortis	(5 619)	(6 624)
Intérêt à payer sur les billets non garantis de premier rang	6 368	8 407
	<u>1 575 749</u>	<u>1 876 783</u>
Partie courante (y compris les billets à taux variable de série 3 échéant le 1 ^{er} février 2021, les billets à taux fixe à 2,337 % échéant le 22 juillet 2021, les frais d'émission de titres de créance non amortis et l'intérêt à payer sur les billets non garantis de premier rang)	(830 711)	(606 494)
	<u>745 038</u>	<u>1 270 289</u>

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des billets non garantis de premier rang au 2 août 2020 et au 2 février 2020.

	2 août 2020		2 février 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets à taux fixe				
Billets à taux fixe à 3,55 %	501 295	537 850	500 874	523 480
Billets à taux fixe à 2,203 %	250 759	256 950	250 664	250 958
Billets à taux fixe à 2,337 %	524 905	533 400	524 686	527 678
Billets à taux variable				
Billets à taux variable de série 3	300 307	299 970	301 302	300 204
Billets à taux variable de série 2	-	-	300 754	300 156
	<u>1 577 266</u>	<u>1 628 170</u>	<u>1 878 280</u>	<u>1 902 476</u>

Facilité de crédit

Le 14 février 2020, la Société et les prêteurs ont conclu la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « troisième convention de crédit ») qui reflète les modifications qu'il a été convenu d'apporter à la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « deuxième convention de crédit »), notamment l'ajout d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable, la facilité D, d'un montant de 300,0 M\$, disponible jusqu'au 12 février 2021, aux trois facilités existantes (les quatre facilités étant collectivement appelées la « facilité de crédit »). Cette facilité supplémentaire fait passer le total des engagements de 500,0 M\$ à 800,0 M\$, et le montant total de la facilité sert de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de trésorerie américains émis dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

Le 13 mars 2020, la Société et les prêteurs ont conclu la première convention de modification de la troisième convention de crédit afin de proroger du 29 septembre 2021 au 29 septembre 2022 la date d'échéance de la facilité B de 200,0 M\$ et de la facilité C de 50,0 M\$. La facilité A de 250,0 M\$ est disponible jusqu'au 27 septembre 2024.

Aux termes de la troisième convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes de la facilité de crédit, y compris les engagements existants, à 1,5 G\$.

La troisième convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens et américains.

La facilité de crédit reste cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La troisième convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La troisième convention de crédit limite également la capacité de la Société de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

Au 2 août 2020, aucun montant n'était en cours aux termes de la troisième convention de crédit (aucun montant prélevé aux termes de la deuxième convention de crédit au 2 février 2020), mais des lettres de crédit avaient été émises pour l'achat de stocks totalisant 1,0 M\$ (0,5 M\$ au 2 février 2020). Au 2 août 2020, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

Emprunts à court terme

Le 18 février 2020, la Société a annoncé l'établissement d'un programme de billets de trésorerie aux États-Unis par voie de placement privé, s'appuyant sur les dispenses d'inscription et d'obligations relatives au prospectus en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables (le « programme de billets de trésorerie aux États-Unis »).

Aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société peut émettre, à l'occasion, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis ne peut en aucun temps dépasser 500,0 M\$ US. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour convertir en dollars canadiens le produit net tiré de l'émission des billets de trésorerie américains et affecte ce produit aux fins générales de l'entreprise.

Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société.

La valeur comptable des billets de trésorerie américains se rapprochait de leur juste valeur au 2 août 2020, et leur juste valeur était établie au moyen de données d'entrée de niveau 2. Au 2 août 2020, le montant des billets de trésorerie américains en cours se chiffrait à 122,2 M\$ US (163,5 M\$).

Obligations contractuelles, arrangements non comptabilisés et engagements

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 2 août 2020. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

(en milliers de dollars)

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes d'exploitation et charges à payer	249 841	-	-	-	249 841
Dividendes à verser	13 683	-	-	-	13 683
Obligations locatives ¹⁾	68 546	165 968	761 327	784 623	1 780 464
Remboursement de capital sur :					
les billets à taux fixe à 3,55 %	-	-	500 000	-	500 000
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	-	250 000	-	250 000
les billets à taux fixe à 2,337 %	-	525 000	-	-	525 000
les billets à taux variable de série 3	-	300 000	-	-	300 000
les billets de trésorerie américains	163 547	-	-	-	163 547
Versements d'intérêts sur :					
les billets à taux fixe à 3,55 %	-	17 750	44 375	-	62 125
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	5 508	8 261	-	13 769
les billets à taux fixe à 2,337 %	-	12 269	-	-	12 269
la facilité de crédit et les billets à taux variable ²⁾	603	1 206	-	-	1 809
	496 220	1 027 701	1 563 963	784 623	3 872 507

¹⁾ Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

²⁾ D'après les taux d'intérêt en vigueur le 2 août 2020.

Le tableau ci-dessous résume les arrangements non comptabilisés, les lettres de crédit ainsi que les engagements de la Société au 2 août 2020.

(en milliers de dollars)

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Lettres de crédit	988	-	-	-	988

Outre les lettres de crédit, la Société n'est assujettie à aucun autre arrangement ou engagement non comptabilisé.

Instruments financiers

La Société se sert d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture d'achats de marchandises prévus ou comme instruments de couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si les achats aux taux couverts se traduisaient par des marges moins élevées que si ces achats avaient été faits au taux du jour.

La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tout comme les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent ces opérations de couverture. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont constatés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Par suite de l'établissement du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société a réévalué la nature des risques découlant des dérivés et la gestion de ces risques au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, et conclu qu'il n'y avait eu aucun changement significatif.

Pour une description des instruments financiers dérivés de la Société, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre clos le 2 août 2020 et aux notes 3 et 15 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice 2020.

Transactions entre parties liées

Baux immobiliers

Au 2 août 2020, la Société louait 19 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités contrôlées par la famille Rossy, aux termes de baux à long terme. Les paiements de loyers associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 2 août 2020, le solde des obligations locatives à payer à des entités sous le contrôle de la famille Rossy s'élevait à 47,8 M\$ (52,4 M\$ au 2 février 2020).

Les frais de location facturés par des entités contrôlées par la famille Rossy et dont ne tiennent pas compte les obligations locatives ont totalisé respectivement 1,5 M\$ et 3,2 M\$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 août 2020 (respectivement 1,7 M\$ et 3,8 M\$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 4 août 2019).

Dollarcity

En 2013, Dollarama International, filiale entièrement détenue par la Société, a conclu une convention de licence et de services avec Dollarcity. Au 2 août 2020, la créance à recevoir de Dollarcity pour les produits vendus, les actifs sous licence et les services fournis aux termes de la convention de licence et de services totalisait 14,6 M\$ US (19,6 M\$), et ce montant est garanti en partie par une lettre de crédit jusqu'à concurrence de 10,0 M\$ US (13,4 M\$). Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 août 2020, les produits vendus à Dollarcity qui sont expédiés directement à partir des entrepôts de la Société se sont établis à 4,0 M\$ US (5,5 M\$) et à 7,5 M\$ US (10,3 M\$), respectivement.

Aux termes de la convention entre actionnaires datée du 14 août 2019, les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de Dollarcity qu'ils détiennent à la juste valeur de marché. Ce droit peut être exercé dans le cours normal des activités à compter du 1^{er} octobre 2022, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariats obligatoires et de périodes de blocage, entre autres conditions et restrictions. Ce droit pourrait aussi être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity.

Le 8 mai 2020, la Société, par l'intermédiaire de Dollarama International, et les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont effectué des apports de capital à Dollarcity pour régler leur quote-part des coûts associés à une série de transactions visant à intégrer des actifs immobiliers au sein du groupe Dollarcity, à éliminer des opérations entre parties liées et à internaliser certaines activités de logistique. L'apport de capital de la Société s'est chiffré à 20,0 M\$ US (28,0 M\$) et a été porté en augmentation de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de la Société dans Dollarcity.

Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés à l'aide des estimations et des jugements comptables critiques décrits à la note 4 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2020.

Principales normes et interprétations

Réforme des taux d'intérêt de référence : Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7

Le 3 février 2020, la Société a adopté la « Réforme des taux d'intérêt de référence : Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 » (la « réforme »). Les modifications visent à permettre des dispenses temporaires de l'application des exigences particulières en matière de comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude découlant de la réforme qui touche l'application des exigences en matière de comptabilité de couverture d'IFRS 9. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence puisque les couvertures établies par la Société ne sont pas assujetties à un taux d'intérêt de référence dont le remplacement est planifié.

Allègements de loyer liés à la COVID-19 (modification d'IFRS 16 Contrats de location)

En mai 2020, l'IASB a publié un projet de modification d'IFRS 16 *Contrats de location* qui établit une mesure de simplification accordant aux preneurs à bail une exemption de la nécessité d'évaluer si un allègement au titre d'un loyer accordé en raison de la COVID-19 constitue une modification de contrat de location. Les preneurs qui font ce choix doivent comptabiliser toute modification des paiements de loyers découlant d'allègements de loyers liés à la COVID-19 de la même manière qu'ils la comptabiliseraient si elle ne résultait pas d'une modification de contrat de location. La norme modifiée s'applique aux exercices et aux périodes intermédiaires ouverts à compter du 1^{er} juin 2020, l'application anticipée étant permise. La Société a adopté la modification d'IFRS 16 « Allègements de loyer liés à la COVID-19 ». L'application anticipée par la Société de la mesure de simplification n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers, puisque la Société n'a obtenu aucun allègement de loyer.

Risques et incertitudes

Le contrôle et l'amélioration des activités sont des préoccupations constantes au sein de la Société. La compréhension et la gestion des risques font donc partie intégrante du processus de planification stratégique de la Société. Le conseil d'administration exige de la haute direction de la Société qu'elle détermine et gère de façon appropriée les principaux risques liés aux activités commerciales de la Société.

Les principaux risques et incertitudes qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs de la Société sont décrits dans le rapport de gestion annuel et la notice annuelle de la Société pour l'exercice 2020 (disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com) et mis à jour aux présentes, et sont regroupés dans les catégories suivantes :

- risques liés aux activités d'exploitation;
- risques financiers;
- risques de marché;
- risques liés aux ressources humaines;
- risques liés à la technologie;
- risques liés à la stratégie et à la structure juridique;
- risques liés à la poursuite des activités;
- risques juridiques et réglementaires.

La Société gère ces risques de façon continue et s'est dotée de lignes directrices dans le but d'atténuer ces risques de manière à réduire leur incidence financière. Elle souscrit également une garantie d'assurance complète, à coût raisonnable, qui la protège contre la plupart des événements assurables. De plus, la Société recueille et analyse régulièrement des données économiques et des informations sur ses concurrents, et la haute direction tient compte des résultats de ces analyses au moment de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. La Société ne peut toutefois garantir que les lignes directrices élaborées et les mesures prises donneront le résultat escompté.

Mise à jour des risques et des incertitudes – Risques liés aux activités d'exploitation

La pandémie de COVID-19 continue de se propager et a des effets considérables sur les activités économiques mondiales. Les mesures imposées par les autorités publiques à l'échelle planétaire pour ralentir la propagation du virus, y compris au Canada, ont entraîné des fermetures des services et des commerces non essentiels dans certains territoires, et plus particulièrement la fermeture des centres commerciaux au Québec dans la seconde moitié du premier trimestre de l'exercice 2021. Certaines de ces mesures ont graduellement été levées au Canada au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, ce qui nous a permis de rouvrir les magasins qui étaient encore visés par des fermetures temporaires. Toutefois, dans certains territoires hors du Canada où la réouverture était également amorcée, il a fallu revenir à des mesures de confinement en raison de l'augmentation du nombre de nouveaux cas de COVID-19. D'autres nouvelles éclosions pourraient amener davantage de gouvernements et d'entreprises à réinstaurer des mesures d'urgence, voire à imposer un confinement et des fermetures d'entreprises comme au début de la pandémie, ou encore à adopter des mesures additionnelles.

La Société a été reconnue comme un commerce essentiel sur les marchés canadiens au début de la pandémie. Toutefois, si les autorités publiques en venaient à mettre en place des mesures d'atténuation supplémentaires en réaction à une résurgence du nombre de cas de COVID-19, rien ne garantit que la Société pourrait conserver son statut de commerce essentiel et poursuivre ses activités. Plus particulièrement, la perte de ce statut au Québec pourrait entraîner la fermeture du centre de distribution de la Société et entraver considérablement sa capacité de réapprovisionner ses magasins partout au Canada. En outre, la pandémie de COVID-19 continue de provoquer d'importantes perturbations de la vie courante et des habitudes de consommation sur les principaux marchés de la Société, et rien ne garantit que les affaires reprendront leur cours normal à la fin de la pandémie.

De la même façon, sur les marchés latino-américains où Dollarcity exerce ses activités (en Colombie, au Salvador et au Guatemala), les effets à long terme de la pandémie de COVID-19 sont impossible à prévoir pour le moment. À mesure que la situation évoluera sur ces marchés, Dollarcity pourrait continuer de subir l'incidence de facteurs indépendants de sa volonté, y compris, sans s'y limiter, des fermetures forcées de magasins, des ruptures d'approvisionnement éventuelles ou d'autres circonstances imprévues.

Dans le contexte de cette pandémie, les marchés financiers mondiaux ont été très volatils et pourraient continuer d'afficher une volatilité et une faiblesse importantes. Les gouvernements et les banques centrales sont intervenus en offrant des mesures monétaires et budgétaires de grande envergure visant à stabiliser la situation économique et les marchés financiers. L'efficacité de ces mesures est toutefois incertaine. L'incertitude économique, qui pourrait être exacerbée par une résurgence de cas de COVID-19, pourrait limiter l'accès aux marchés des capitaux, entraîner la volatilité et des fluctuations des taux d'intérêt et avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'obtenir du financement ainsi que sur le coût de ce financement.

En outre, les facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion annuel et la notice annuelle de la Société pour l'exercice 2020 et mis à jour aux présentes pourraient être exacerbés, ou encore pourraient être plus susceptibles de se matérialiser, en raison de la pandémie de COVID-19 ou des événements qui en découlent.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période comptable commençant le 4 mai 2020 et se terminant le 2 août 2020 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Dividende

Le 2 septembre 2020, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,044 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 6 novembre 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 octobre 2020. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Le versement de chaque dividende trimestriel demeure assujéti à la déclaration du dividende en question par le conseil d'administration. Le montant réel de chaque dividende trimestriel ainsi que les dates de déclaration, d'inscription et de versement demeurent à la discrétion du conseil d'administration.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 3 juillet 2020, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour racheter, aux fins d'annulation, au plus 15 548 326 actions ordinaires, soit 5,0 % des actions ordinaires émises et en circulation à la clôture des marchés le 30 juin 2020, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2020 au 6 juillet 2021.

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 août 2020, aucune action ordinaire n'a été rachetée aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat dans le cours normal des activités, la Société ayant choisi de préserver ses liquidités en raison de l'incertitude causée par la pandémie de COVID-19.

Données sur les actions

Le capital-actions en circulation de la Société est constitué d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé.

Au 1^{er} septembre 2020, 311 125 237 actions ordinaires étaient émises et en circulation. En outre, il y avait 4 917 400 options émises et en cours au 1^{er} septembre 2020, chacune pouvant être exercée pour acquérir une action ordinaire. En supposant l'exercice de toutes les options en cours, il y aurait eu 316 042 637 actions ordinaires émises et en circulation après dilution au 1^{er} septembre 2020.

Autres informations

D'autres informations concernant la Société, dont sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. La Société est une société ouverte inscrite à la TSX sous le symbole « DOL ».